

**AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC  
DE LA COMMUNE DE CUXAC CABARDES SUITE A UNE CANDIDATURE SPONTANEE  
POUR LA GESTION LOCATIVE DE LA BASE NAUTIQUE DE LAPRADE-BASSE**

Suite à une manifestation d'intérêt spontanée, la Commune de CUXAC CABARDES lance un appel à candidature pour la gestion locative de sa base nautique située au hameau de Laprade Basse.

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121.1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la Commune de Cuxac Cabardès pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

L'article L.2122-1-4 du CGPPP précise : « Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de tout autre manifestation d'intérêt concurrente ».

**Objet de l'occupation :**

Gestion locative d'une base nautique

**Descriptif :**

Ladite base nautique est essentiellement constituée

- d'une salle polyvalente de 90m<sup>2</sup>, de toilettes de 15 m<sup>2</sup> et d'un office équipé petite restauration de 15 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup> de stockage.
- D'une terrasse ouverte sur le lac de 200 m<sup>2</sup>.
- Et d'un sous sol dédié au stockage de 150m<sup>2</sup> environ.

**Durée de l'occupation :** 1 saison tacitement reconductible

Celle-ci sera définitivement actée par Monsieur le Maire de Cuxac Cabardès dans le cadre de l'autorisation d'occupation du domaine public qui sera accordée.

**La présente publicité préalable** est faite par voie de presse (La Dépêche) et figure accompagnée du cahier de charges sur le site internet de la commune de Cuxac Cabardès ([www.cuxac-cabardes.fr](http://www.cuxac-cabardes.fr)). Elle restera en ligne 30 jours à compter de sa publication.

**Toute personne intéressée** désirant proposer une offre est libre d'adresser sa candidature qui devra mentionner :

- Le descriptif des prestations proposées ;
- Les actions pour le développement des activités nautiques non motorisée ;
- Les activités sportives de pleine nature ;
- La politique de communication commerciale sous-jacente ;
- La présentation de son entreprise et de son expérience professionnelle et son numéro Siret.

Les dossiers de candidature devront être adressés dans les 30 jours de la publication, soit au plus tard le Vendredi 13 février 2026, à 12 heures, sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessous.

**Critères de sélection :**

- Le statut de la structure pétitionnaire 35%
- La qualité et l'originalité de l'offre commerciale 45%
- L'environnement et le développement durable 20%

Toute offre reçue hors délai, incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré.

Les demandes de renseignements complémentaires et les offres doivent être adressées à :

**Mairie de Cuxac Cabardès  
5, Place Antoine Courrière  
11390 CUXAC CABARDES  
04.68.26.50.06**